



## Soirée débat "Et si un accident survenait au CEA VALDUC ?"

*Le 22 octobre, lors d'une soirée débat organisée à Salives par la SEIVA – Structure d'Echange et d'Information sur Valduc –, l'IRSN – Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire – et le CEA Valduc ont informé sur les risques que peut présenter un centre nucléaire ainsi que sur les gestes à adopter en cas d'accident.*

### **Une soirée débat contre l'angoisse du nucléaire**

L'objectif de la SEIVA étant d'informer sur l'impact et les activités du CEA Valduc, l'association a décidé d'organiser une soirée débat suite à l'exercice de simulation de crise qui s'est déroulé le 6 octobre 2011 sur le centre. Cet entraînement triennal avait suscité remarques et interrogations de la part des riverains. « La peur est la pire des pollutions », selon Alain Houpert, Sénateur-Maire de Salives et Président la SEIVA qui veut informer sans minimiser les risques. C'est pourquoi, l'association a invité pour l'occasion l'IRSN – Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire –, organisme public d'expertise et d'interface entre les autorités, et le CEA Valduc à présenter les risques majeurs d'un centre nucléaire ainsi que les gestes à adopter en cas d'accident.

### **Quels risques à Valduc ?**

Selon François Bugaut, Directeur du CEA Valduc, les risques sont identifiés et réévalués en fonction des événements tels que Fukushima par exemple. Outre les événements naturels (tempête, inondation, séisme, etc.), l'incendie qui peut entraîner une dispersion de la matière radioactive constitue la cause principale d'accident. Le terrorisme fait partie des scénarios envisagés mais le risque est moindre d'après le Directeur du fait du haut niveau de protection et de surveillance. Des exercices de simulation de crise tels que celui d'octobre 2011 permettent de tester les moyens internes et externes d'intervention ainsi que de faire jouer la population vivant dans le périmètre de sécurité – dans un rayon de 6 km autour de Valduc. Le centre mise sur le retour d'expérience afin d'améliorer les systèmes d'information : modification du son et augmentation du nombre de sirènes, mise en place d'un automate d'appel téléphonique et d'un numéro vert de crise, etc.

### **Que faire en cas d'accident ?**

Après avoir rappelé les principes de la radioactivité (les unités, les différents types de rayonnements et d'exposition), Didier Champion, Directeur de la crise à l'IRSN, a présenté les accidents nucléaires et leurs conséquences tels que – les plus connus – Tchernobyl en 1986 et Fukushima Daiichi en 2011. Certes, plutôt rares et inattendus, ces événements peuvent résulter d'une défaillance humaine et/ou technique. En situation d'urgence, la première mesure à adopter est la mise à l'abri qui permet en effet de se protéger du panache radioactif (gaz rares et particules) et par conséquent de réduire la dose d'inhalation. Dans cette situation, l'IRSN assurera son rôle d'appui au près des autorités en réalisant des mesures sur la population et l'environnement.

### **Et l'iode ?**

Cette soirée, qui a réuni près de quatre-vingt personnes, a également été l'occasion pour les riverains de s'exprimer librement et de poser des questions sur le CEA de Valduc, ses activités et ses rejets de tritium. La question de la prise d'iode a été également soulevée. Il a été rappelé que la prise d'iode ne serait pas utile en cas d'accident sur le centre.

*Que dois-je faire en cas d'accident nucléaire ?*

*Retrouvez toutes les informations dans le bulletin SEIVA [Savoir & Comprendre n° 30, mars 2012](#).*

Contact

Communication : Elodie JANNIN

SEIVA – Maison des Associations – Boîte FF4 – 2 rue des Corroyeurs – 21 068 DIJON CEDEX

Tel : 03.80.65.77.40 – M@il : [jannin.elodie@seiva.fr](mailto:jannin.elodie@seiva.fr) – <http://www.seiva.fr>